



CONTROLE DES CONDITIONS DE PROPRIETE

DECLARATION SUR L'HONNEUR
En vue de l'obtention d'avantages dans le
domaine du logement social.

Remarque importante pour l'organisme qui délivre ce formulaire !

Ce formulaire (et la méthode de travail associée) ne peut être utilisé que par le secteur du logement social et à condition que l'avantage dont l'application est demandée soit dépendant des revenus du demandeur, de son partenaire ou des membres de son ménage.

Cette déclaration sur l'honneur sert à vérifier que les conditions de propriété imposées sont respectées. Le contenu de cette déclaration fera l'objet d'une vérification auprès du service public compétent.

Il est donc important que ce formulaire soit correctement complété. **N'oubliez pas de le signer.**

L'article 3 § 2 de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 06/09/2007 (MB 07/11/2007): vérification des conditions patrimoniales du ménage.

CASE 1 : Renseignements concernant le(a) demandeur(euse) et des autres personnes concernées par cette déclaration

DEMANDEUR(EUSE) :

..... (NOM + Prénom)

Né le : Lieu de naissance :

Numéro national :

MARIE(E) ou COHABITANT(E) (légal(e) ou de fait) avec :

..... (NOM + Prénom)

Né le : Lieu de naissance :

Numéro national :

COMPOSITION DU MENAGE au moment de la signature de la déclaration :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE	N° national
.....
.....
.....
.....

DOMICILE : (Rue – n° - bte)

..... (code postal) (commune)

Organisme : SCRL « Haute Senne Logement » - N° de dossier :
Identité du (de la) demandeur(euse) :

CASE 2 : DECLARATION PERSONNELLE SUR L'HONNEUR

Le(a) demandeur(euse) et, le cas échéant, son conjoint ou la personne avec laquelle il (elle) cohabite de fait ou légalement (voir case 1), déclare(nt) sur l'honneur :

A. Qu'à la date de la signature de la présente déclaration, lui (elle) et les membres de son ménage tel que mentionné en case 1, ne possédaient pas, pour la totalité, d'autres droits réels immobiliers que ceux décrits ci-après : (1)

BIEN 1	BIEN 2
Commune – pays :
Rue ou lieu dit :
Désignation cadastrale :
Nature du bien (2) :
Nature du droit (3) :

B. Que dans le courant des (4) dernières années, lui (elle) et les membres de son ménage ont aliéné (vente, partage, donation, cession à titre gratuit) les biens et droits immobiliers suivants : (5)

Date de l'aliénation	Situation et nature du bien	Prix obtenu ou valeur estimée
.....
.....

Signatures obligatoires :

Date	Demandeur	Conjoint ou cohabitant
.....

(1) Mentionner « NEANT » si on ne possède aucun droit ou bien immobilier

(2) Maison, appartement, immeuble, parcelle de terrain

(3) Pleine propriété, usufruit, usage, habitation, emphytéose, superficie, nue-propriété

(4) L'organisme qui délivre ce formulaire doit ici compléter le nombre d'années qui doivent être prises en considération sur base de la réglementation en vigueur. Il mentionne « PAS D'APPLICATION » si les aliénations passées ne jouent aucun rôle

(5) Mentionner « NEANT » si aucun bien ou droit immobilier n'a été aliéné durant la période concernée